

MUNICIPALES
2020

Lyon

Bilan de votre ville
7 thématiques en chiffres clés

INSTITUT
MONTAIGNE



Municipales à Lyon

1. Bilan et analyse de la santé financière

Chiffres clés de la ville					
	2018	2014		2008	
Population	521 098	499 785		453 187	
Dépenses					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Dépenses totales	761	- 8 %	828	- 8 %	825
Dépenses par habitant (€)	1461	- 12 %	1657	- 20 %	1820
Charges de fonctionnement	596	+ 2 %	584	+ 9 %	548
Emplois d'investissement	166	- 32 %	244	- 40 %	277
Charges de personnel	330	+ 2 %	322	+ 8 %	306
Charges de personnel par habitant (€)	633	- 2 %	644	- 6 %	675
Dépenses d'équipement	85	- 45 %	155	- 18 %	104
Dépenses d'équipement par habitant (€)	163	- 47 %	310	- 29 %	229
Recettes					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Recettes totales	850	- 3 %	875	- 2 %	863
Produits des impôts locaux	358	+ 14 %	315	+ 46 %	245
Produits des impôts locaux par habitant (€)	687	+ 9 %	630	+ 27 %	541
DGF	70	- 34 %	106	- 35 %	108
DGF par habitant (€)	134	- 37 %	212	- 32 %	199
Dettes et financement					
	M€	Evolution depuis 2014	M€	Evolution depuis 2008	M€
Dettes	412	- 3 %	424	- 4 %	430
Dettes par habitant (€)	791	- 7 %	846	- 17 %	949
Dettes/CAF (en années)	4 ans	- 2 ans	6 ans	- 4 ans	8 ans

Chiffres clés de l'intercommunalité			
	2018		
Population de l'intercommunalité	1 390 240		
	M€	Montant par habitant (€)	Depuis 2014 (%)
Dépenses totales - budget total	3 344	2 406	+ 137 %
Dette	1 956	1 407	+ 59 %

La ville de Lyon compte 521 098 habitants en 2018, en nette hausse (+15 %) depuis 2008.

Les dépenses communales s'élèvent à 761 M€. Elles sont principalement consacrées à trois missions, qui elles-mêmes représentent les deux tiers des dépenses de fonctionnement (596 M€) : les services généraux (162 M€, soit 27 %), les dépenses liées à la culture et au patrimoine (107 M€, soit 19 %) et les dépenses d'enseignement et de formation (104 M€, soit 18 %), auxquelles peuvent être attachées les dépenses liées à la famille et à l'enfance (50 M€, soit 9 % supplémentaires).

Si le niveau général des dépenses est en diminution depuis 2015, année de création de la métropole de Lyon, sur la même période, les dépenses de fonctionnement connaissent une hausse régulière (+ 9 % au total), tandis que les dépenses d'investissement se sont nettement contractées (- 40 %). La répartition des dépenses par nature fait apparaître le poids prépondérant des charges de personnel (55 % des dépenses de fonctionnement, soit 330 M€, selon un ratio légèrement supérieur à la moyenne de la strate), qui rémunèrent 7 151 emplois (6 741,31 ETPT).

Les recettes de fonctionnement de la ville de Lyon (693 M€) reposent sur la fiscalité directe locale (52 %), les dotations de l'État (18 %) et les produits des services et du domaine (10 %). Les produits fiscaux sont caractérisés par une base imposable élevée et dynamique et des taux modérés, qui génèrent un niveau de recette supérieur aux moyennes nationales.

Par conséquent, le cycle de fonctionnement dégage structurellement un niveau élevé d'autofinancement, plus favorable que la moyenne nationale de la strate, qui offre des marges de manœuvre en matière d'investissement.

Le cycle d'investissement se ralentit sensiblement sur la mandature actuelle (235 M€ d'investissements annuels entre 2009 et 2014, contre 176 M€ entre 2015 et 2018). Les dépenses d'équipement s'établissent ainsi en 2018 à un niveau significativement plus faible que la moyenne de la strate (163 € par habitant à Lyon, contre 264 €).

L'encours de dette s'est stabilisé depuis 2014 et atteint 412 M€ en 2018, soit 791 € par habitant, ce qui illustre le faible endettement de la ville de Lyon, par comparaison avec la moyenne nationale (1 112 € par habitant). La capacité de désendettement s'établit en 2018 à moins de quatre années, loin des seuils d'alerte, signe de la bonne santé financière de la commune de Lyon.

La ville de Lyon appartient, depuis sa création au 1^{er} janvier 2015, à la métropole de Lyon, qui regroupe 59 communes et 1,3 million d'habitants. Cet établissement dispose d'un statut juridique particulier, unique en France et cumule, sur son territoire, les compétences du département et de l'ancienne communauté urbaine.

En 2018, les dépenses de la métropole de Lyon s'élevaient à 3 344 M€, dont 31 % au titre des dépenses à caractère social, 18 % de dépenses de personnel, 18 % de subventions et participations (transport et incendie) et 15 % de charges générales. La métropole de Lyon s'apparente ainsi autant à un établissement de gestion qu'à une structure d'intervention.

Ses ressources de fonctionnement (2 607 M€) reposent principalement sur les impôts locaux (1 086 M€), les autres impôts et taxes (879 M€), dont 350,1 M€ de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et la dotation globale de fonctionnement (399 M€). Elles témoignent ainsi d'une pression fiscale modérée, sur un territoire à fort potentiel fiscal, qui permet de dégager un excédent de ressources dans le cycle de fonctionnement.

L'encours de la dette demeure maîtrisé (1 956 M€ en 2018), en baisse depuis la création de la métropole. Le maintien, depuis 2015, d'un niveau conséquent de capacité d'autofinancement (en moyenne 441 M€ par an) permet de garantir une capacité de désendettement inférieure à quatre ans (3 ans et 7 mois). La métropole de Lyon dispose par conséquent de véritables marges de manœuvre financières.

1.1. Les dépenses

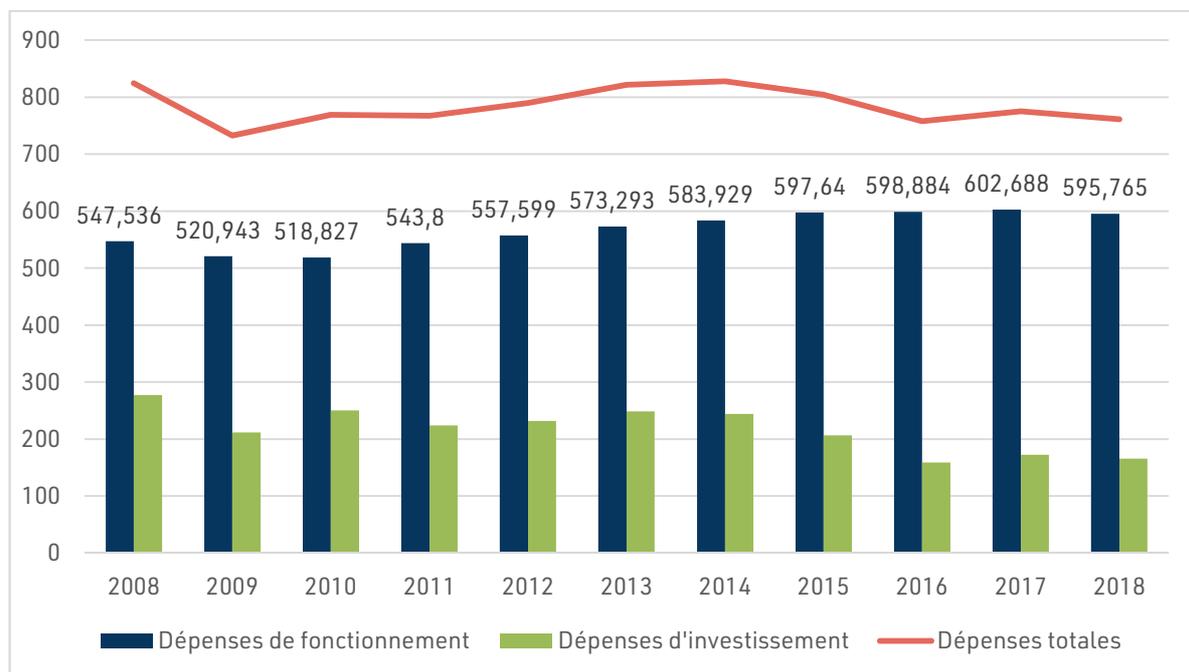
Depuis 2018, les dépenses publiques de la commune ont décliné en valeur de 8 %, hors correction de l'inflation. Elles s'établissent en 2018 à 761 M€, soit 1 461 € par habitant, contre 1 820 € en 2008. Le niveau des dépenses communales par habitant est ainsi inférieur à la moyenne nationale de la strate (1 726 €). Les dépenses de la commune ont connu trois phases d'évolution depuis dix ans :

- ◆ une forte baisse entre 2008 et 2009, à la fois en fonctionnement (- 5 %) et en investissement (- 24 %) ;
- ◆ une augmentation quasi-constante de 2010 à 2014, pour retrouver le niveau de dépense initial ;
- ◆ une diminution depuis 2015, année de création de la métropole, avec toutefois un sursaut en 2017 qui ne permet pas de dégager une tendance définitive.

La hausse globale des dépenses communales masque toutefois deux trajectoires divergentes sur la période 2008-2018 :

- ◆ d'une part, les dépenses de fonctionnement ont progressé de près de 9 % ;
- ◆ d'autre part, les dépenses d'investissement ont reculé de plus de 40 %.

Graphique 1 : Évolution des dépenses de la commune de Lyon 2008-2018 (en M€)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

a) Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement (596 M€) de la ville de Lyon représentent 78 % du total des dépenses communales (761 M€). Leur évolution connaît également trois phases :

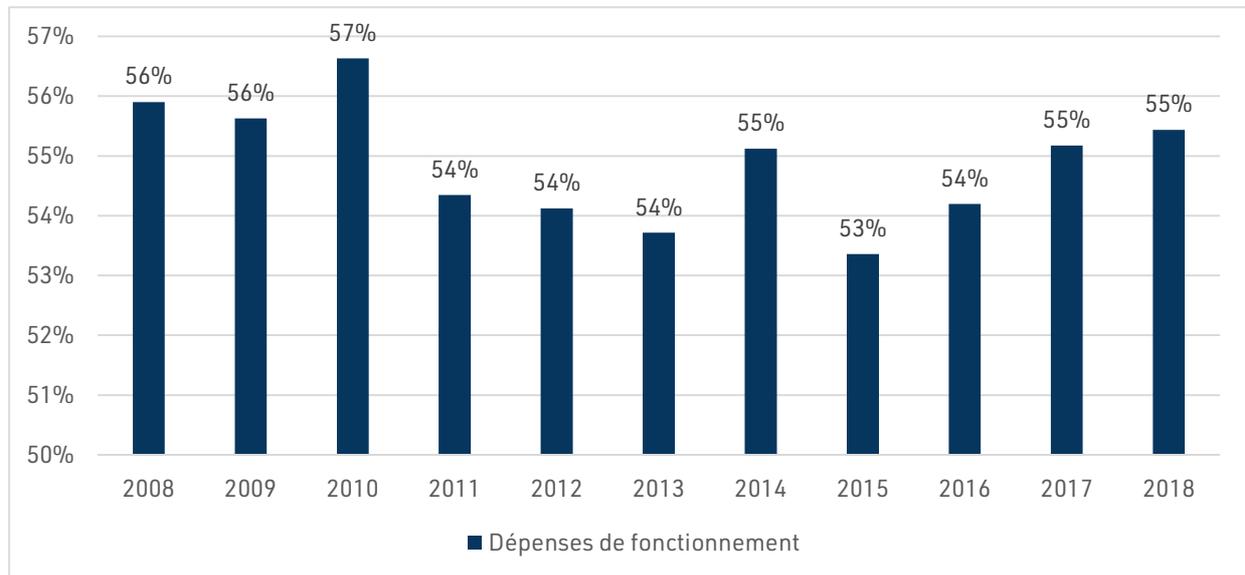
- ◆ une baisse de 5 % de 2008 à 2010 ;
- ◆ une hausse de 16 % de 2010 à 2017 ;
- ◆ puis une baisse de 1,15 % en 2018, année de mise en place de la contractualisation entre l'État et les grandes collectivités locales pour la maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement.

Pour l'exercice 2018, les principaux postes de dépenses sont :

- ◆ les charges de personnel, qui représentent 55 % des dépenses de fonctionnement, soit 330 M€, selon un ratio légèrement supérieur à la moyenne de la strate¹. La part des charges de personnel dans les dépenses de fonctionnement est relativement stable sur la période 2008-2018, comprises entre 53 % et 57 %, mais tend à augmenter depuis 2015. Les charges de personnel correspondent à la masse salariale de 7 151 emplois, soit 6741,31 équivalent temps plein travaillé (ETPT) ;
- ◆ les achats et charges externes, qui recouvrent 17 % du total des dépenses de fonctionnement ;
- ◆ les subventions versées, à hauteur de 14 % des dépenses de fonctionnement.

¹ Rapportées aux charges prises en compte dans le calcul de la capacité d'autofinancement, les charges de personnel de la ville de Lyon représentent 58,86 %, contre 58,02 % pour la moyenne de la strate.

Graphique 2 : Part des dépenses de personnel dans les dépenses de fonctionnement de la ville de Lyon 2008-2018 (en %)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

b) Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement constituent 22 % des dépenses totales (166 M€) et connaissent un net ralentissement par rapport à l'année 2008² (- 40 %), particulièrement marqué entre 2014 et 2019 (- 29 %). Le cycle d'investissement se ralentit par conséquent sensiblement sur la mandature actuelle (235 M€ d'investissements annuels entre 2009 et 2014, contre 176 M€ entre 2015 et 2018). En se concentrant sur les seules dépenses d'équipement, le constat demeure identique (122 M€ en moyenne entre 2009 et 2014, contre 96 M€ entre 2015 et 2018).

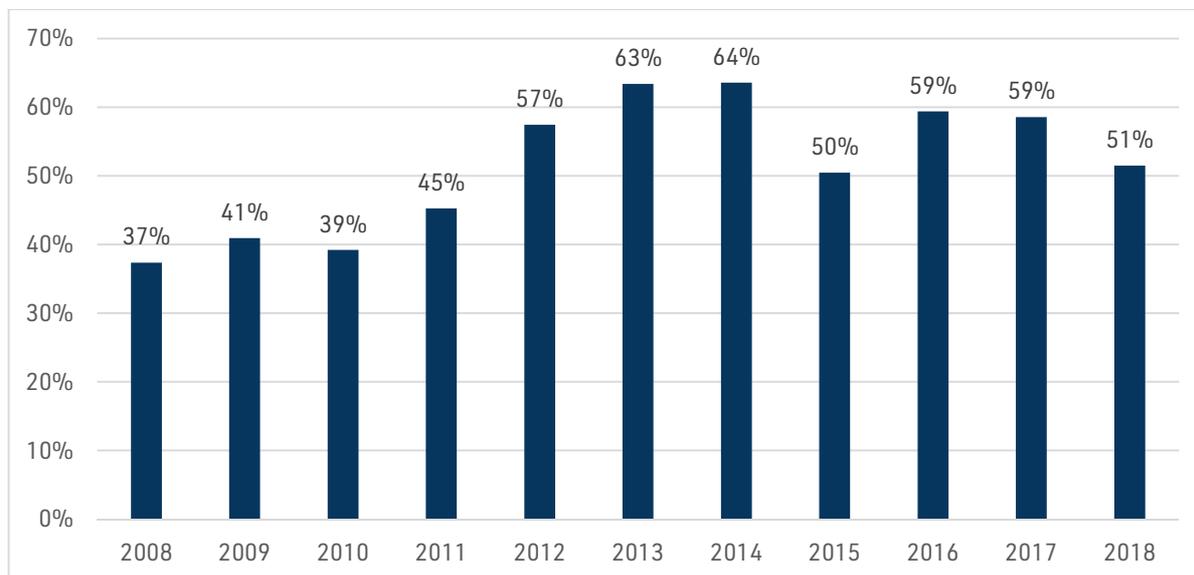
Les dépenses d'équipement s'établissent donc à un niveau significativement plus faible que la moyenne de la strate (163 € par habitant à Lyon, contre 264 €).

Sur l'exercice 2018, les principales dépenses d'équipement s'inscrivent dans le secteur scolaire (26 % de l'ensemble), puis les travaux de conservation du patrimoine (13 %).

Selon le rapport du maire au compte administratif 2018, le plan d'équipement pluriannuel pour la période 2015-2020 prévoit plus de 700 M€ de crédits de paiement, avec une moyenne d'investissement supérieur à 100 M€ par an. La baisse constatée en 2018 correspond à un « léger repli », conséquence d'une « année de préfiguration pour un certain nombre d'opérations importantes, notamment dans le secteur du scolaire. Elle laisse présager un effet rattrapage et une accélération de la réalisation du plan d'équipement en 2019 et 2020. »

² Avec 277 M€ de dépenses d'investissement, l'année 2008 ne constitue pas une référence anormale, mais s'inscrit dans la continuité des exercices précédents (293 M€ en 2006 et 260 M€ en 2007).

Graphique 3 : Part des dépenses d'équipement dans les dépenses d'investissement de la ville de Lyon 2008-2018 (en %)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

c) Ventilation par fonction

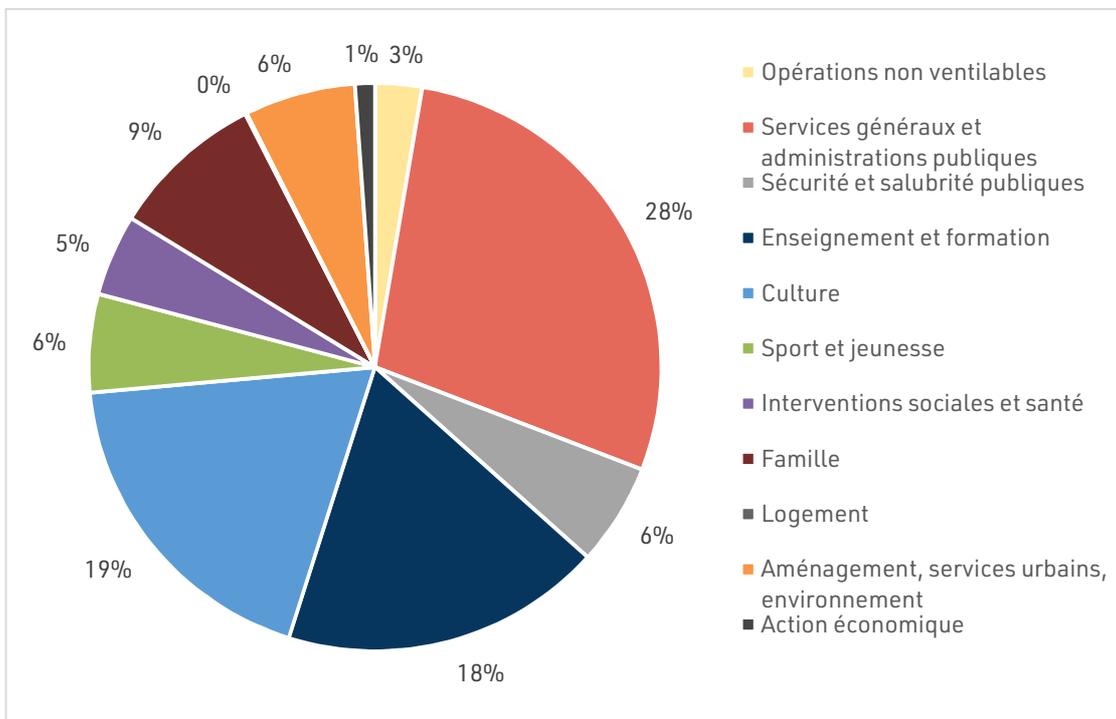
La ventilation par fonction des dépenses réelles de fonctionnement montre la prédominance de trois missions qui constituent à elles seules les deux tiers des dépenses communales :

- ◆ les dépenses des services généraux et des administrations publiques (162 M€, soit 28 %) ;
- ◆ les dépenses liées à la culture et au patrimoine (107 M€, soit 19 %) ;
- ◆ les dépenses d'enseignement et de formation (104 M€, soit 18 %), auxquelles peuvent être ajoutées les dépenses liées à la famille et à l'enfance (50 M€, soit 9 %).

L'annuité de la dette, rattachées aux dépenses générales, s'élève à 55 M€.

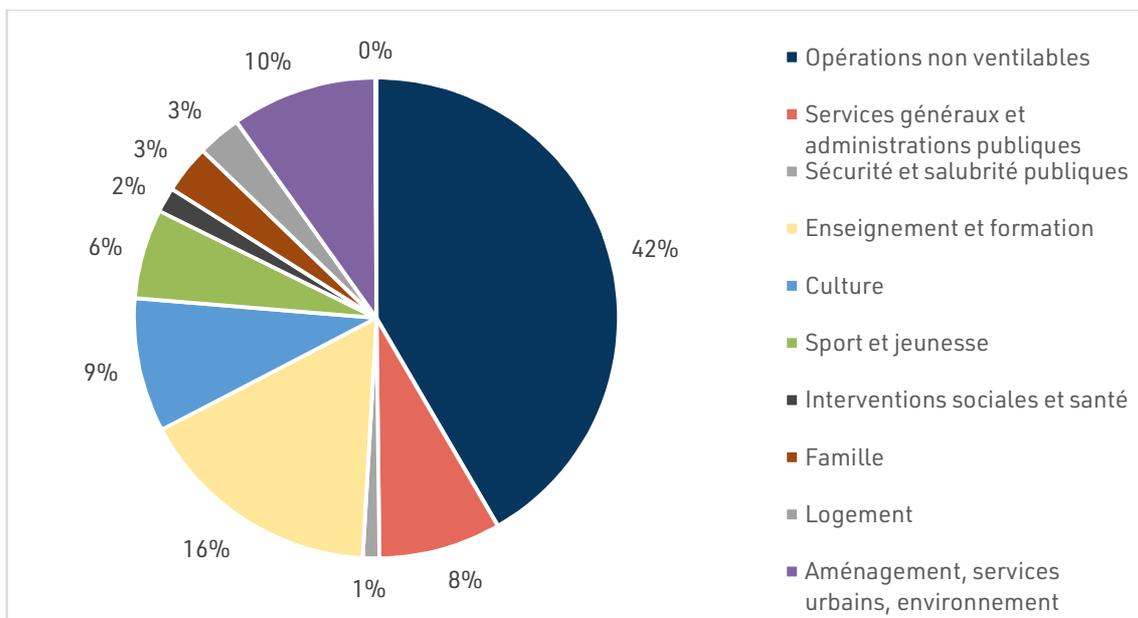
L'analyse de la ventilation par fonction des dépenses réelles d'investissement est partiellement faussée par la part prépondérante des dépenses non ventilables (42 % du total). Sous cette réserve, les principaux investissements portent sur l'enseignement et la formation (16 %), l'aménagement urbain (10 %) et la culture (9 %).

Graphique 4 : Ventilation par fonction des dépenses réelles de fonctionnement 2018 (en %)



Source : annexe du compte administratif 2018, dépenses de fonctionnement

Graphique 5 : Ventilation par fonction des emplois d'investissement 2018 (en %)

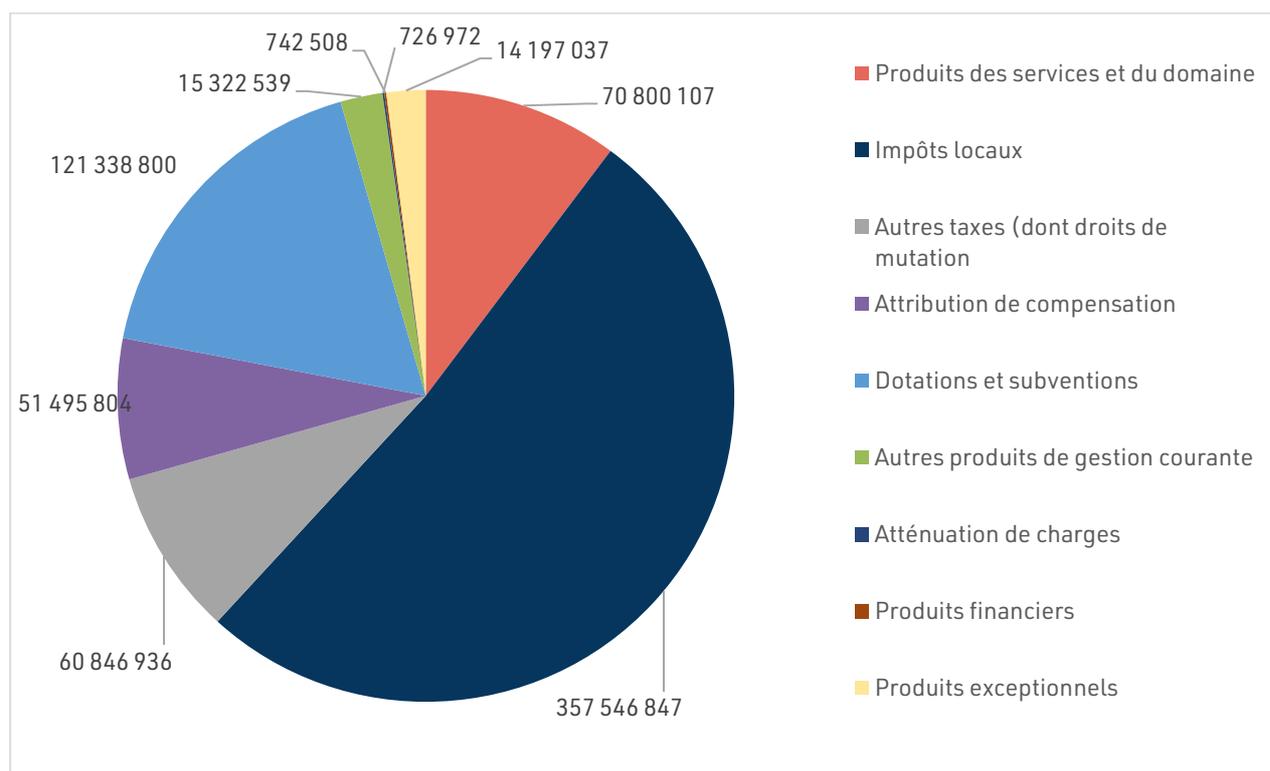


Source : annexe A1 du compte administratif 2018, dépenses d'investissement

1.2. Les recettes

Les recettes de fonctionnement (693 M€) sont apportées principalement par la fiscalité directe locale, les dotations et subventions (principalement les dotations de l'État) et les produits des services et du domaine.

Graphique 6 : Principales recettes de fonctionnement de la ville de Lyon 2018 (en €)



Source : compte administratif 2018

a) Taxes

Les contributions directes constituent plus de la moitié des ressources de fonctionnement de la commune de Lyon (52 %), avec un produit de 358 M€ en 2018. Elles correspondent à :

- ◆ la taxe d'habitation (TH) : 184 M€ ;
- ◆ la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) : 170 M€ ;
- ◆ très marginalement, la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) : 0,3 M€.

Le produit des impôts locaux apporte à la ville de Lyon des ressources plus importantes que pour les communes comparables au niveau national (682 € par habitant, contre 643 € pour la moyenne de la strate).

Le produit des impôts locaux connaît une hausse continue depuis 2009, plus marquée en matière de TFPB (+ 37 %) que de TH (+28 %). Cette augmentation résulte de la combinaison de :

- ◆ l'effet des taux votés par le conseil municipal. En 2015, en début de mandature, les taux de TH et de TFPNB ont ainsi augmenté de 4 % et le taux de TFPB de 6 % puis sont restés constants sur la période ;
- ◆ l'effet lié aux bases d'imposition, issu des variations physiques (nouveaux habitants, nouvelles constructions, etc.) et de la revalorisation annuelle, particulièrement marqué sur la commune de Lyon, avec + 22 % pour la TH et + 29 % pour la TFPB depuis 2009.

L'augmentation des produits des impôts locaux résulte majoritairement de l'effet « base », dans la mesure où 82 % de la hausse de TFPB et 78 % de la hausse de TH auraient été connus à taux constants.

Les bases d'imposition de la commune de Lyon sont en effet sensiblement supérieures aux moyennes nationales (1 581 € par habitant, contre 1 388 € au niveau national pour la TH et 1 796 € par habitant contre 1 412 € au niveau national pour la TFPB). Le potentiel fiscal de la commune de Lyon repose ainsi sur le niveau élevé et le dynamisme des bases de TFPB et de TH.

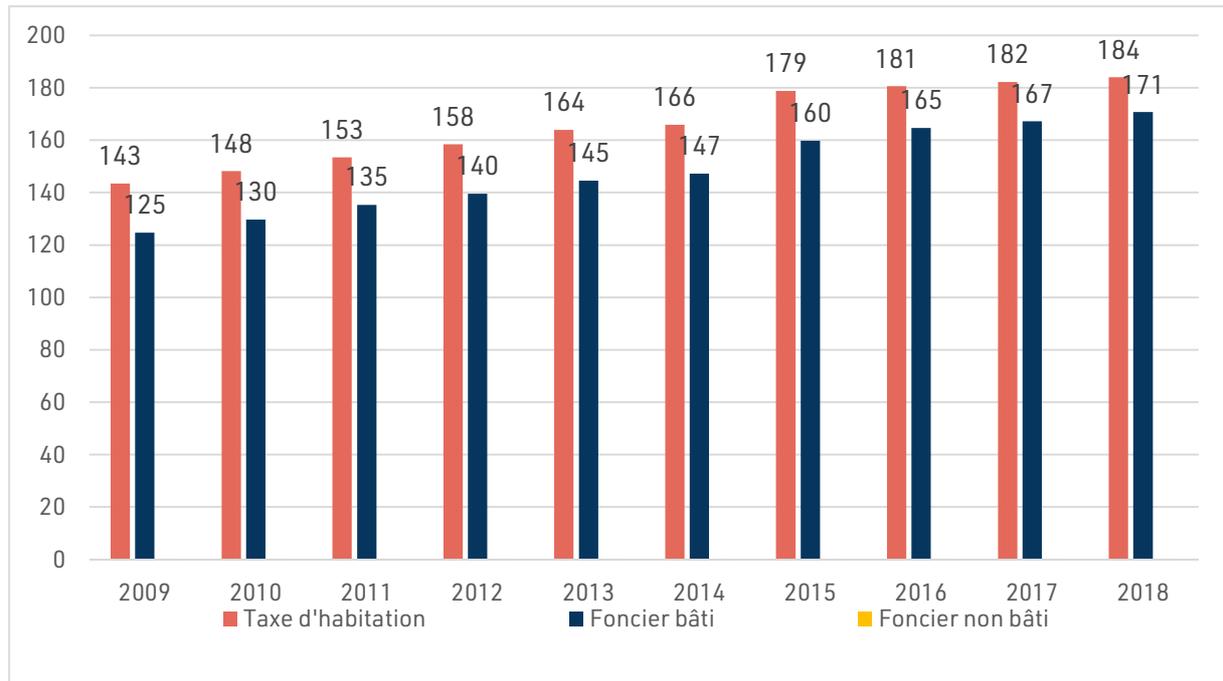
La commune de Lyon a instauré un régime d'abattement de taxe d'habitation, plus favorable que le droit commun³, ce qui lui fait renoncer à 168 M€ de base d'imposition (à rapprocher de la base imposable de 824 M€), soit 323 € par habitant, alors que la moyenne de la strate s'établit à 211 €.

S'agissant des taux d'imposition, le taux de TH est proche de la moyenne nationale (22,15 % contre 22,02 %), et celui de TFPB sensiblement plus faible (18,23 % contre 23,80 %).

Le niveau des bases d'imposition permet ainsi à la commune de Lyon de maintenir une pression fiscale relativement faible, tout en garantissant des produits élevés.

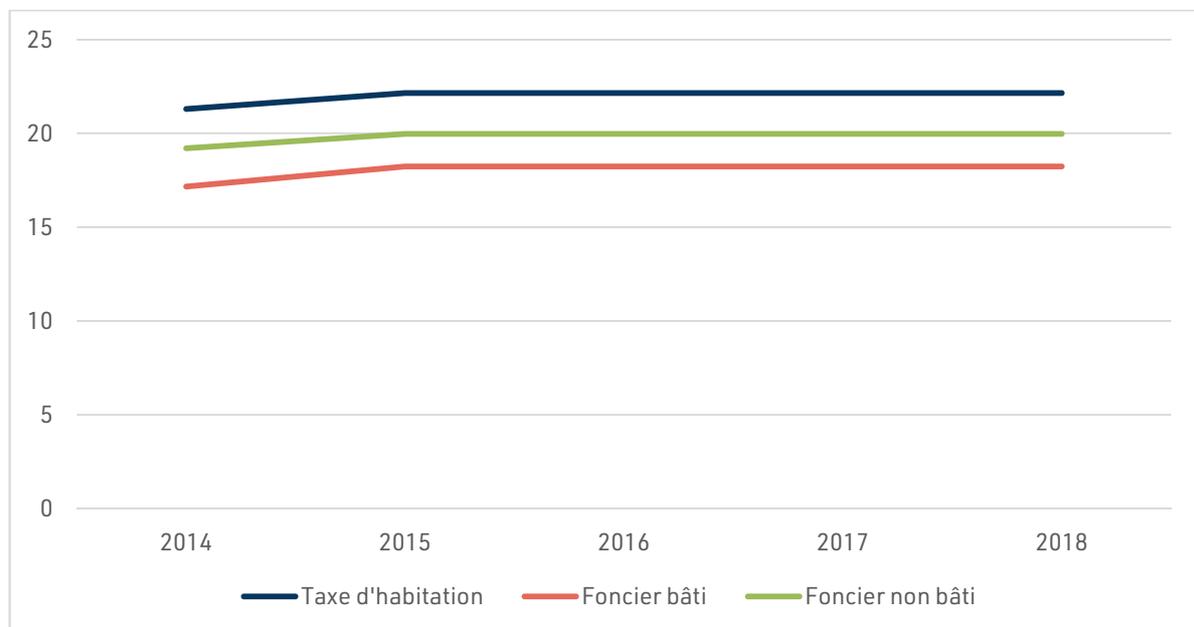
³ La commune de Lyon a instauré un abattement pour personnes à charge de 20 % pour les deux premières personnes à charge et de 25 % pour les suivantes, ainsi qu'un abattement spécial à la base en faveur des personnes handicapées de 10 %.

Graphique 7 : Produit de la fiscalité directe locale 2009-2018 (en M€)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

Graphique 8 : Évolution des taux de la fiscalité directe 2014-2018 (en %)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

Tableau 1 : Évolution des taux de la fiscalité directe locale 2014-2018 (en %)

	2014		2015		2016		2017		2018	
	Ville	Strate								
Taxe d'habitation	21,3	21,01	22,15	21,47	22,15	22,25	22,15	22,08	22,15	22,02
Foncier bâti	17,17	23,07	18,23	23,67	18,23	23,87	18,23	23,74	18,23	23,8
Foncier non bâti	19,2	35,33	19,97	36,35	19,97	36,72	19,97	35,7	19,97	37,18

Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

**Tableau 2 : Bases imposables à Lyon et dans les communes de la même strate 2017
(en € par habitant)**

Taxes	Bases imposables	
	Ville	Moyenne de la strate
Taxe d'habitation	1 581	1 388
Taxe sur le foncier bâti	1 796	1 412
Taxe sur le foncier non bâti	3	3

Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

b) Dotations de l'État

La commune de Lyon bénéficie de 70 M€ de dotations de l'État, soit 10 % du total des ressources de fonctionnement.

Depuis 2014, les dotations de l'État se sont contractées de 33 %, dans un contexte de contribution des collectivités locales au redressement des finances publiques. Cette baisse représente 36 M€ pour la commune de Lyon, soit 5 % du total des ressources de fonctionnement de 2018. Sur la même période, l'accroissement du produit des impôts locaux a toutefois représenté 43 M€.

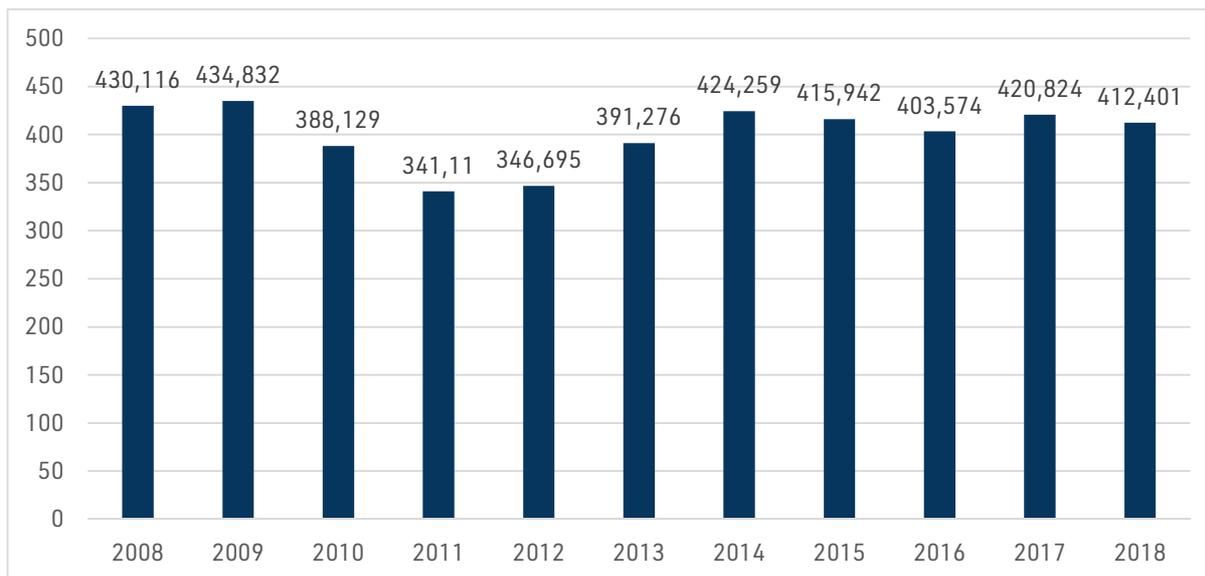
1.3. Dette et financement

a) Endettement

Au 31 décembre 2018, l'encours de dette de la commune de Lyon s'élevait à 412 M€, soit 791 € par habitant contre 1 112 € de moyenne pour la strate. Depuis 2014, il est relativement stable, avec une moyenne de 415 M€, mais tend à légèrement diminuer.

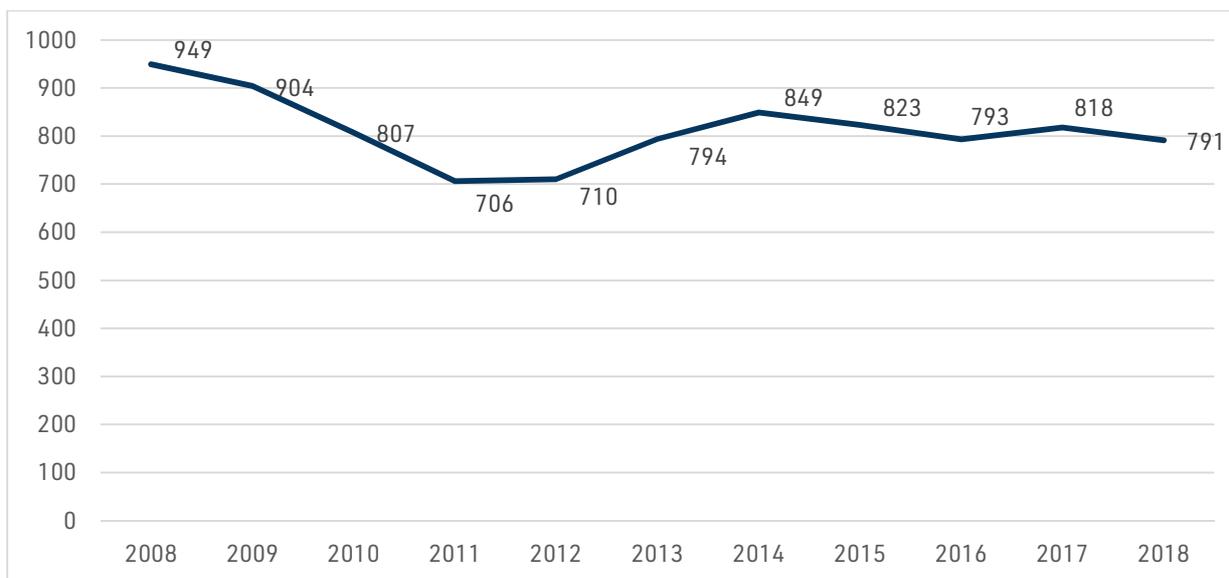
La dette de la commune de Lyon est quasi-intégralement constituée de dettes bancaires et assimilées et n'incorpore pas d'aide au titre du fonds de soutien pour la sortie des emprunts toxiques.

Graphique 9 : Évolution de la dette de la commune de Lyon 2008-2018 (en M€)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr.

Graphique 10 : Évolution de la dette par habitant 2008-2018 (en €)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr.

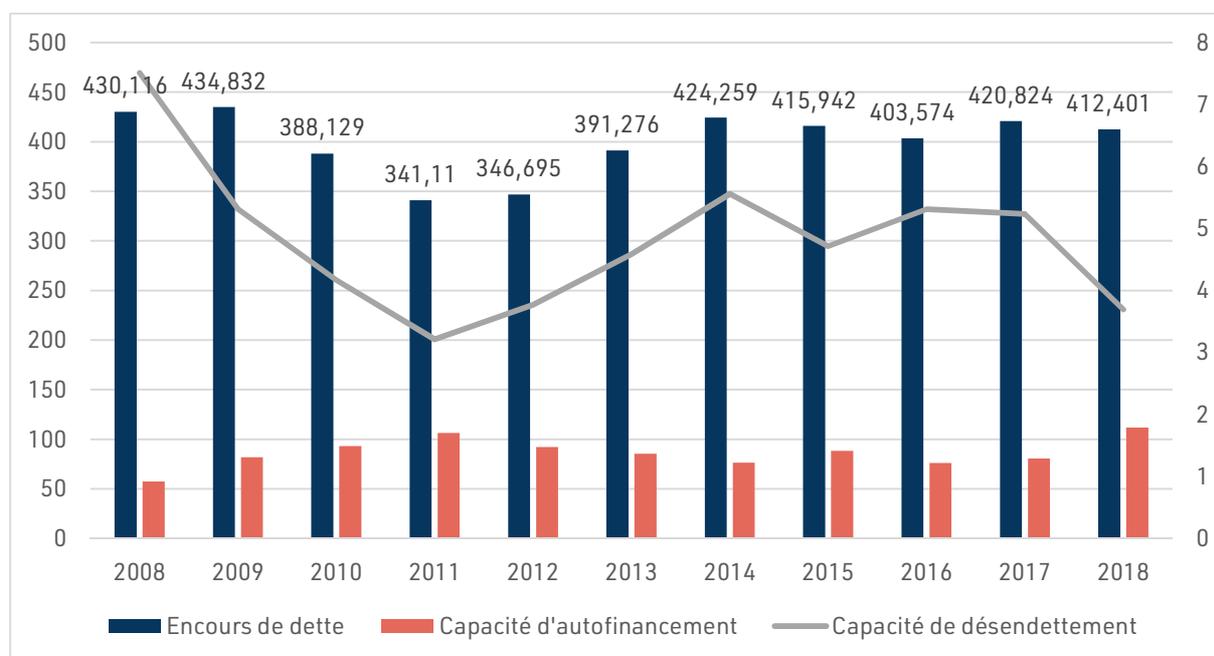
b) Capacité de désendettement

La commune de Lyon dispose d'une capacité d'autofinancement de 112 M€, qui témoigne d'un cycle de fonctionnement maîtrisé qui accorde des marges de manœuvre en matière d'investissement. Elle connaît ainsi une situation plus favorable que la moyenne de la strate (214 € par habitant, contre 185 €).

Calculée en rapportant l'encours de dette à la capacité d'autofinancement, la capacité de désendettement mesure la soutenabilité de la dette au regard de la capacité de la structure à générer des excédents dans son cycle de fonctionnement pour investir. Elle s'établit en 2018 à moins de quatre années, loin des seuils d'alerte, ce qui illustre également la bonne santé financière la commune de Lyon.

La capacité de désendettement est toutefois soumise à la variabilité de la capacité d'autofinancement et doit donc être analysée sur une durée plus longue. Il convient à ce titre de souligner que depuis 2008, elle a été maintenue en-deçà de huit années et a connu une baisse significative entre 2008 et 2010 sous l'effet combiné de la diminution de l'encours de dette et du rétablissement de la capacité d'autofinancement. L'augmentation de l'encours de dette après 2011 et sa stabilisation depuis 2014 reste soutenable, en raison du maintien d'une capacité d'autofinancement élevée (90 M€ en moyenne depuis 2011).

Graphique 11 : Capacité de désendettement de la ville de Lyon 2008-2018
(en M€ à gauche, en années à droite)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr.

1.4. Intercommunalité

La commune de Lyon appartient à la métropole de Lyon depuis sa création au 1^{er} janvier 2015. Elle faisait partie auparavant de la communauté urbaine (CU) de Lyon. La métropole de Lyon est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre à statut particulier, unique en France, Elle exerce en effet, sur son territoire, l'intégralité des compétences de l'ancienne CU et du département du Rhône, ainsi que des compétences supplémentaires transférées par les communes. Ses compétences intègrent ainsi :

- ◆ le développement économique (action économique, attractivité internationale, insertion et emploi, tourisme, foncier, etc.)
- ◆ l'éducation, la culture et les loisirs ;

- ◆ les solidarités (personnes âgées, personnes handicapées, enfance, famille, etc.) ;
- ◆ le cadre de vie (habitat et logement, déplacements, aménagements urbains, énergie, environnement, etc.) ;
- ◆ gestion du quotidien (eau et assainissement, nettoyage des espaces publics, collecte des déchets, voirie, etc.)

La métropole de Lyon regroupe les 59 communes, précédemment membres de la CU de Lyon, pour un total d'environ 1,3 million d'habitants.

La comparaison historique des exercices antérieurs à 2015 est par conséquent compromise. À titre d'exemple, le budget de la métropole de Lyon a été plus que doublé entre 2014 et 2016, de 1,8 Md€ à 3,9 Mds€. De même, les ratios de structure qui permettent la comparaison entre collectivités ne peuvent pas être mobilisés pour la métropole de Lyon, faute d'élément probant de comparaison.

En 2018, les dépenses de la métropole de Lyon s'élèvent à 3 344 M€, dont 69 % au titre des dépenses de fonctionnement et 31 % au titre des emplois d'investissement. La ventilation des dépenses de fonctionnement témoigne de la variété des missions exercées par cet établissement :

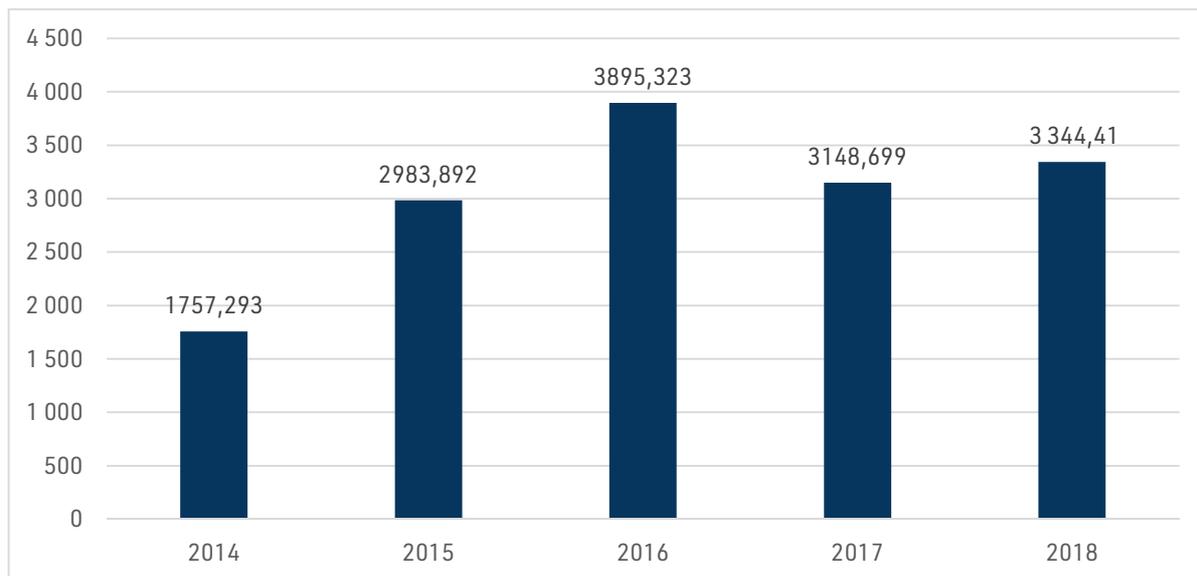
- ◆ les dépenses à caractère social constituent le premier poste de dépense, pour un montant de 734,8 M€, soit 31 % du total, dont 317,6 M€ de frais de séjour, 235 M€ d'allocation de revenu de solidarité active (RSA) et 102,6 M€ d'allocation personnalisée d'autonomie ;
- ◆ les charges de personnel sont le deuxième poste de dépense, avec 424,6 M€, soit 18 % du total et permettent de rémunérer budgétairement 8 443 emplois (correspondant à 7 405,04 ETPT). Elles s'élèvent ainsi à 305 € par habitant ;
- ◆ les subventions et participations représentent 413,5 M€ de dépense, soit 18 % du total et concernent principalement les contributions pour le syndicat des transports du Rhône et de l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) et le syndicat départemental d'incendie et de secours (SDIS) ;
- ◆ les charges générales s'établissent à 341,9 M€, soit 15 % du total, et renvoient majoritairement aux marchés publics de gestion des services publics (collecte, tri et traitement des déchets ; entretien des espaces publics ; mobilité).

Par ailleurs, la métropole de Lyon contribue aux budgets de ses communes membres (233,4 M€, principalement au titre de l'attribution de compensation), du département du Rhône (72,3 M€, au titre de la dotation de compensation métropolitaine) et des autres collectivités (73,7 M€, au titre de la péréquation), ce qui témoigne du potentiel fiscal de l'établissement.

Les charges financières restent limitées à 42 M€, ce qui représente une somme de 30 € par habitant.

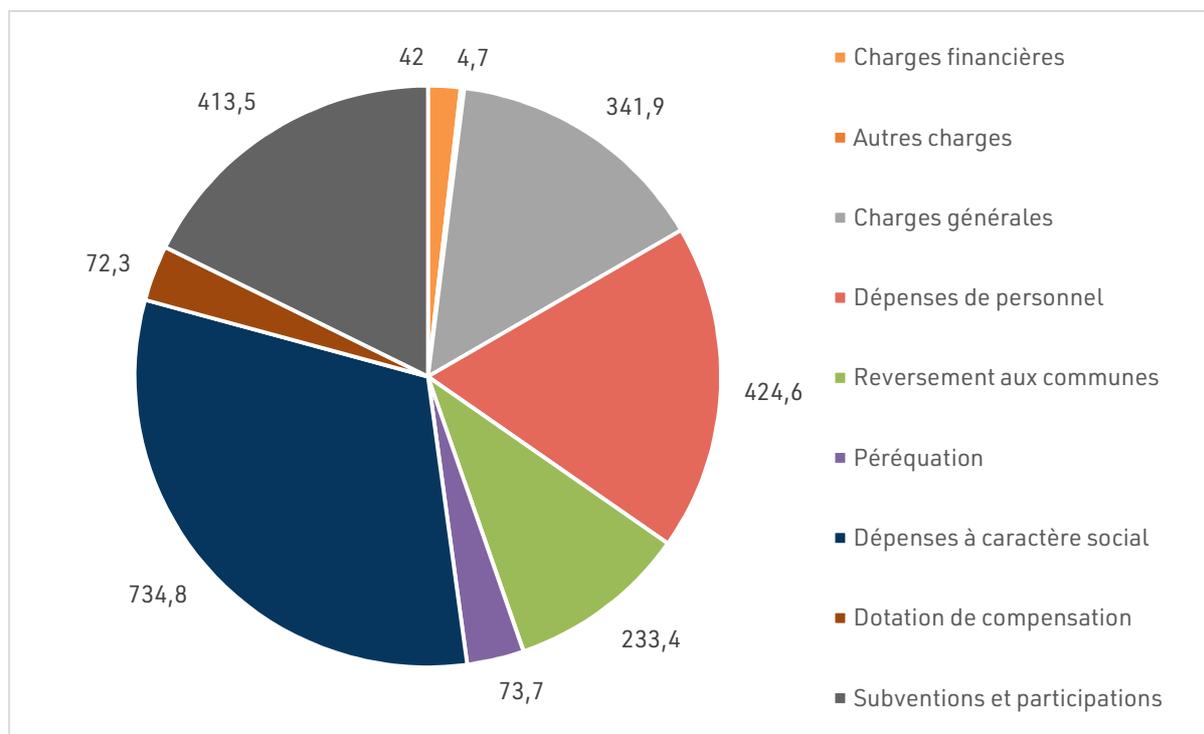
S'agissant des dépenses d'investissement, les dépenses d'équipement représentent 47 % des emplois d'investissement, la majorité des emplois étant consacrée au remboursement en capital des emprunts. Le plan pluriannuel d'investissement prévoit 579,3 M€ pour l'exercice 2018.

Graphique 12 : Budget de la métropole de Lyon Grand Lyon 2014-2018 (en M€)



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

Graphique 13 : Répartition des dépenses de fonctionnement 2018 (en M€)



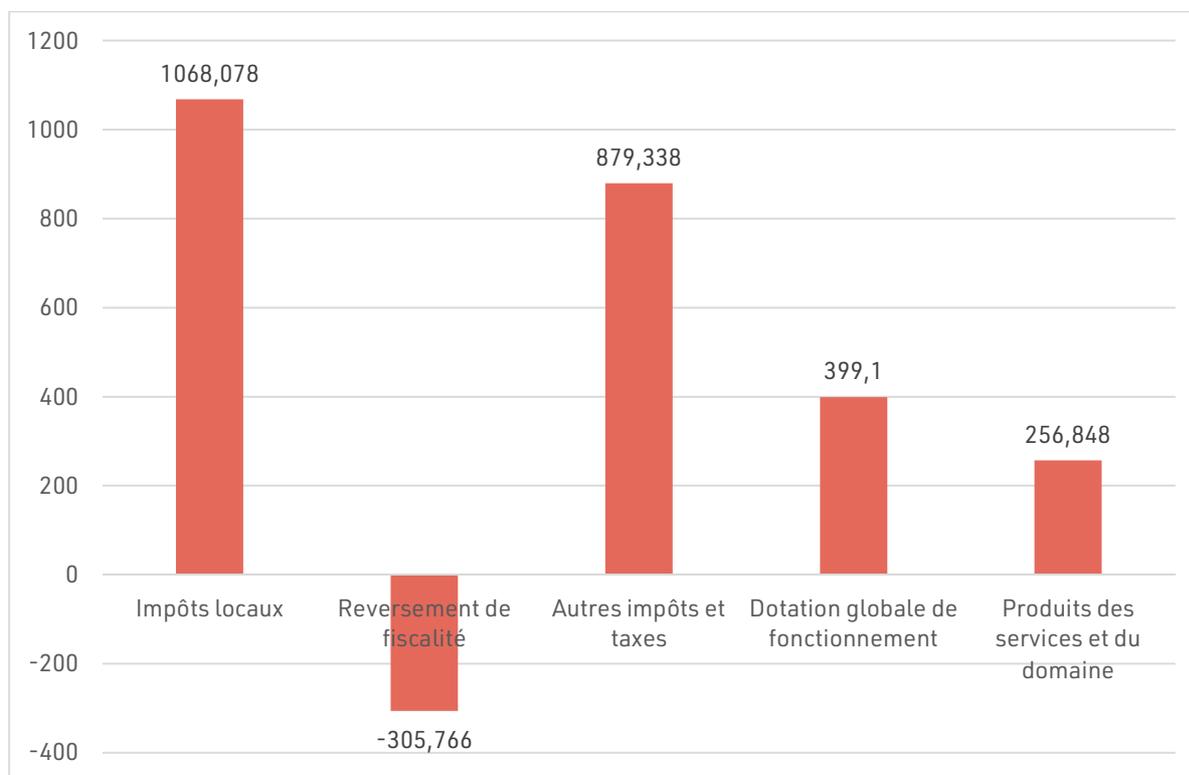
Source : *Compte administratif 2018*

En raison de son statut particulier, la métropole de Lyon bénéficie de ressources relevant à la fois du bloc communal et du bloc départemental. Ses ressources de fonctionnement (2 607 M€) reposent principalement sur :

- ◆ les impôts locaux (1 086 M€), dont :
 - 153 M€ de TH, pour laquelle la métropole de Lyon a voté un taux de 7,61 %. Parmi les métropoles, seule Orléans Métropole applique un taux inférieur, la moyenne nationale s'élevant à 10,21 % ;
 - 260 M€ de TFPB et 0,9 M€ de TFPNB. En matière de TFPB, la métropole de Lyon a voté un taux de 11,58 %. Seuls quatre départements (Paris, les Hauts de Seine, Rhône et Mayotte) appliquent un taux inférieur, la moyenne nationale s'établissant à 19,61 % ;
 - 235 M€ de cotisation foncière des entreprises (CFE), avec un taux voté de 28,62 %, légèrement inférieur à la moyenne des métropoles (29,76 %) ;
 - 279 M€ de cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) ;
 - 16 M€ de taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) ;
- ◆ les autres impôts et taxes (879 M€), dont :
 - 350,1 M€ de droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ;
 - 113,9 M€ taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) ;
- ◆ la dotation globale de fonctionnement (399 M€).

Les recettes de fonctionnement de la métropole de Lyon témoignent ainsi d'une pression fiscale maîtrisée, sur un territoire à fort potentiel fiscal, qui permet de dégager un excédent de ressources dans le cycle de fonctionnement.

**Graphique 14 : Principales recettes de fonctionnement de la métropole de Lyon Grand Lyon 2018
(en M€)**

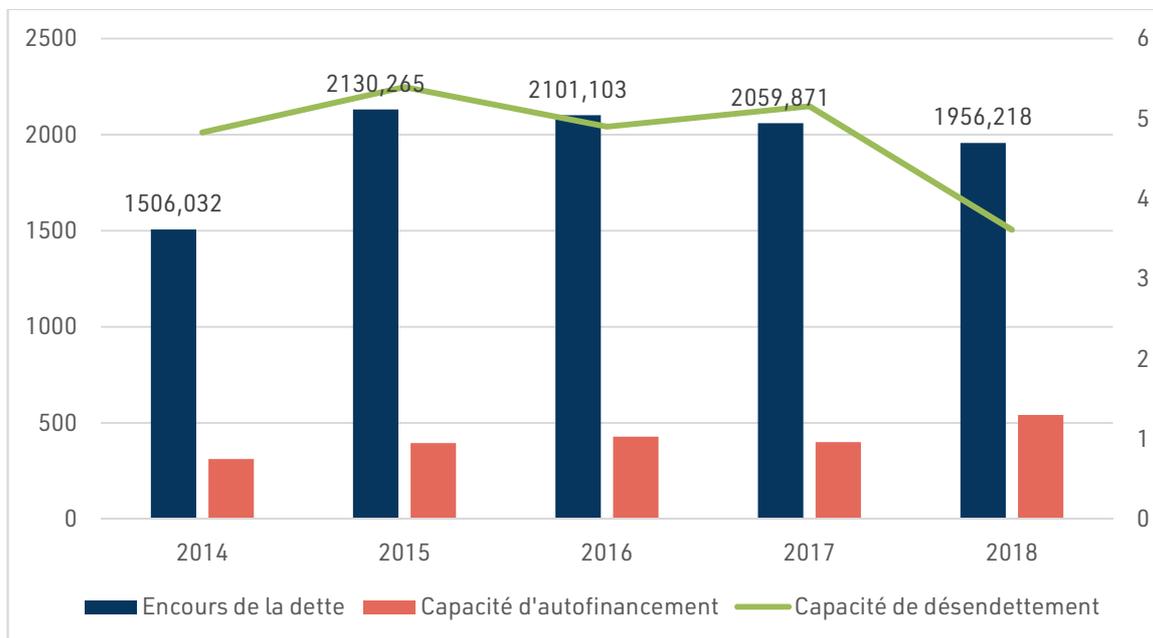


Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

L'encours de la dette s'établit au 31 décembre 2018, à 1 956 M€. Il demeure maîtrisé, en baisse depuis la création de la métropole. La collectivité n'a pas mobilisé d'emprunts nouveaux en 2018.

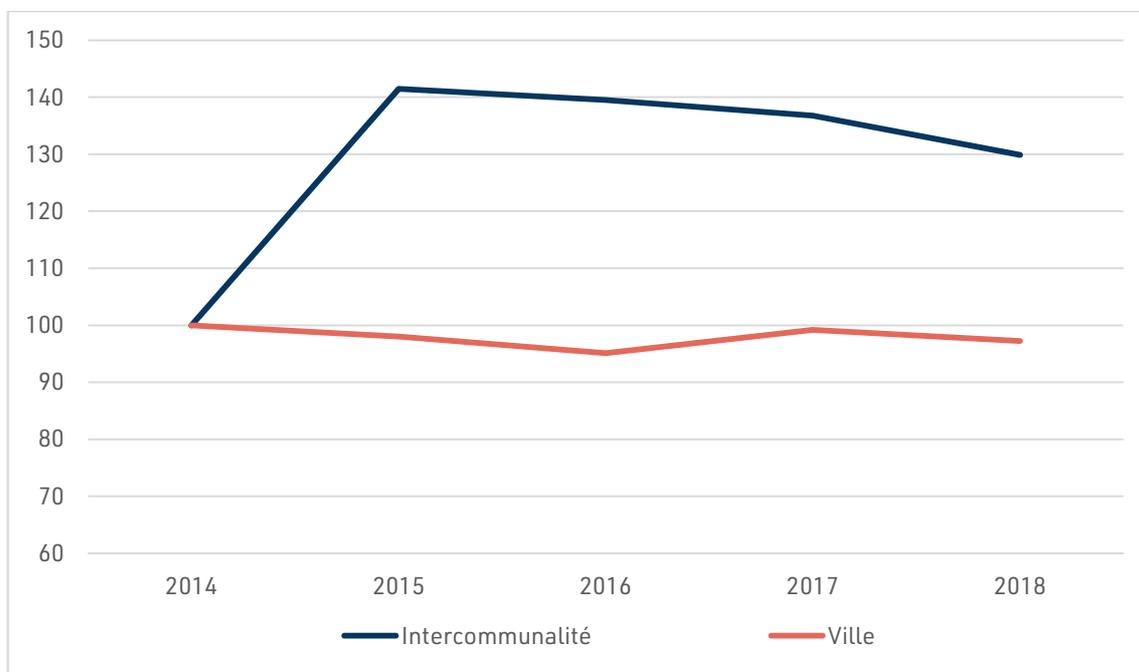
En 2018, la métropole de Lyon a dégagé une capacité d'autofinancement significative de 541 M€, soit 389 € par habitant, qui garantit une capacité de désendettement inférieure à quatre ans (3 ans et 7 mois). Cette situation favorable perdue depuis la création de la métropole (2015), avec une capacité d'autofinancement moyenne de 441 M€.

**Graphique 15 : Capacité de désendettement de la métropole de Lyon 2014-2018
(en M€ à gauche, en années à droite)**



Source : www.collectivites-locales.gouv.fr

Graphique 16 : Endettement comparé de la ville et de l'EPCI 2014-2018 (base 100 en 2014)



Source : Institut Montaigne, d'après les informations recueillies sur le site www.collectivites-locales.gouv.fr

2. Fiches thématiques

a) Culture, sport et tourisme

Indicateur	Valeur	Année
Budget alloué à la politique culturelle par habitant	235 €	2018
Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants	14,5	2018
Budget alloué à la politique sportive par habitant	80 €	2018
Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants	76	2018
Nombre de nuitées touristiques (département)	5 624 000	2018

Tandis que le budget dédié à la politique culturelle par habitant a crû sur la période 2014-2018 (+ 8,8 %), passant ainsi de 216 à 235 € par habitant, il a fortement chuté s'agissant de la politique sportive (- 37 %), le budget lui étant alloué étant passé de 127 à 80 € par habitant. Le budget alloué à la politique culturelle s'est élevé à 121 009 145 € en 2018 et celui alloué à la politique sportive, à 41 190 001 €. La Ville de Lyon dispose de 75 équipements culturels (soit 14,5 pour 100 000 habitants) et de 393 équipements sportifs (soit 76 pour 100 000 habitants).

Parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération, Lyon arrive en deuxième position en matière de budget alloué à la politique culturelle et en matière d'offre d'équipements culturels. L'offre culturelle lyonnaise est ainsi importante : inscrite au Patrimoine Mondial de l'UNESCO depuis 1998, Lyon dispose de six musées municipaux (dont le musée Confluences inauguré en 2014, pour un coût de 330 M€) et de quinze bibliothèques d'arrondissement, auxquels la carte culture donne accès gratuitement pour un an. Chaque année, la fête des Lumières, début décembre, accueille environ 3 millions de visiteurs.

En revanche, tant en matière d'équipements sportifs que de budget alloué au sport, Lyon se situe en dessous de la moyenne des 11 villes. Plus de 85 000 Lyonnais sont inscrits, hors sport scolaire et universitaire, dans un club sportif de la ville.

b) Démocratie et vie locale

Indicateur	Valeur	Année/période
Evolution de la population	+ 4,9 %	2011- 2016
Taux de participation aux dernières élections municipales	56,1 % au premier tour, 56,6 % au second tour	2014
Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants	0,07	2019
Part du budget total définie de manière participative	- N/D	-
Nombre de commerces pour 1 000 habitants	7,7	2016

La population lyonnaise a connu une évolution marquée entre 2008 et 2016, à + 6,7 % sur cette période (+ 4,9 % entre 2011 et 2016, un chiffre bien supérieur à la moyenne des 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération). La ville est passée de 480 778 habitants en 2006 à 515 695 en 2016, soit une croissance de près de 35 000 habitants en dix ans.

S'agissant de la vie démocratique, la Ville de Lyon regroupe 36 conseils de quartier, soit 0,07 conseil de quartier pour 1 000 habitants, meilleur maillage parmi les 11 villes étudiées. Le taux de participation aux dernières élections municipales s'élevait à 56,6 % pour le deuxième tour (contre une moyenne de 54,7 % pour les 11 villes).

Avec 3 989 commerces recensés, la ville offre 7,7 commerces pour 1 000 habitants, un chiffre conforme à la moyenne des 11 villes étudiées.

c) Politiques sociales et éducation

Indicateur	Valeur	Année
Nombre de crèches pour 100 000 habitants	34	2018
Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par habitant de moins de 15 ans	1 688 €	2018
Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans	7,8	2018
Budget consacré à la solidarité par habitant	24,7 €	2018
Taux de pauvreté (60 % du revenu médian)	15 %	2016

La Ville de Lyon offre 176 crèches, soit 34 crèches pour 100 000 habitants. Ce chiffre est supérieur à la moyenne enregistrée dans les 11 villes étudiées pour cette opération et fait de Lyon la deuxième ville présentant le plus grand nombre de crèches rapporté à la population.

Lyon dispose de 74 maisons pour personnes âgées, soit 7,8 établissements pour 10 000 personnes de plus de 65 ans, un chiffre également supérieur à la moyenne constatée dans ces 11 villes.

En 2016, 15 % de la population lyonnaise se situait en dessous du seuil de pauvreté, faisant de Lyon la ville avec le taux de pauvreté le plus faible parmi les 11 villes étudiées. Le budget consacré à la solidarité est de 24,7 € par habitant, un chiffre inférieur à la moyenne de nos 11 villes.

d) Sécurité

Indicateur	Valeur	Année
Dépenses de sécurité par habitant	67,4 €	2018
Police municipale armée	oui	2018
Nombre d'habitants par policier municipal	1 539	2018
Incivilités pour 10 000 habitants	280	2018

Entre 2012 et 2018, les effectifs de la police municipale lyonnaise ont légèrement augmenté, avec l'ouverture de neuf postes en six ans. La Ville de Lyon compte 335 policiers municipaux, soit 1 policier pour 1 539 habitants. En moyenne, dans les 11 plus grandes villes de France étudiées dans le cadre de cette opération, on note 1 886,8 habitants pour un policier municipal ; Lyon est donc légèrement mieux dotée en la matière.

Les dépenses de sécurité par habitant ont quelque peu fléchi (- 1,5 %) entre 2012 et 2018. Elles s'établissent en 2018 à 67,4 € par habitant. Ce chiffre est inférieur à la moyenne des efforts consentis parmi les villes étudiées.

Sur la période 2012-2018, les incivilités ont sensiblement baissé (- 5,2 %), pour s'établir à 280 incivilités pour 10 000 habitants en 2018, un chiffre comparable à la moyenne des plus grandes villes françaises.

e) *Transports et mobilités*

Indicateur	Valeur	Année/Période*
Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway	Métro : 32 km Tramway : 61,8 km	2019
Kilomètres de pistes cyclables pour 1 000 habitants	0,16	2019
Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants	7,7	2016
Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur	141	2018
Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants	21,8	2017
Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants	0,2	2019
Part des transports en commun dans les modes de déplacement	40,7 %	2015
Part de la billetterie dans les recettes de fonctionnement en matière de transports	N/D	-

La Ville de Lyon dispose d'un réseau étoffé de transports publics, avec 32 km de métro et 61,8 km de tramway. En parallèle, les pistes cyclables s'étendent désormais sur 85 km, et 4 000 vélos sont mis à disposition en libre-service dans 340 stations. Avec une offre de 7,7 vélos pour 1 000 habitants, Lyon arrive en troisième position de notre palmarès parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération.

Les transports en commun représentent 40,7 % des modes de déplacement des Lyonnais, faisant de Lyon la ville où, après Paris, les habitants utilisent le plus les transports en commun. Les Lyonnais perdent tout de même, en moyenne, 141 heures dans les embouteillages, un chiffre conforme à la moyenne des 11 villes étudiées.

Enfin, le nombre d'accidents corporels de la circulation s'établit à 21,8 pour 10 000 habitants, ce qui est largement supérieur à la moyenne observée dans les 11 plus grandes villes françaises (12,7).

f) Urbanisme et logement

Indicateur	Valeur	Année/ période
Part des logements sociaux	20,2 %	2016
Part des logements vacants	8,2 %	2016
Evolution du nombre de logements dont la commune a autorisé la construction	- N/D	-
Evolution du nombre de m ² dont la commune a autorisé la construction	- N/D	-
Taux de propriétaires parmi les résidences principales	33,8 %	2016
Evolution des zones végétales et boisées	+ 3,1 %	2014-2016

La population lyonnaise a augmenté de 8,6 % entre 2008 et 2016, passant ainsi de 474 946 à 515 695 habitants. Sur cette période, la part des logements sociaux a progressé de 7,7 % et s'établit à 20,2 % en 2016 (un chiffre légèrement inférieur à celui constaté en moyenne dans les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération), contre 19,8 % en 2014 et 18,7 % en 2008.

La part des logements vacants reste relativement stable et représente 8,2 % du parc en 2016, contre 8,7 % en 2009 et en 2014. Là encore, cette vacance est plutôt conforme à la moyenne des 11 villes étudiées.

Environ un tiers des résidences principales (33,8 %) est occupé par des propriétaires, ce qui est moins que dans les autres villes en moyenne.

Les zones végétales et boisées, dont la part avait régressé entre 2008 et 2014 (- 6,6 %), progressent à nouveau et représentent 1,8 % de la superficie communale. Cette évolution fait de Lyon la ville ayant connu la plus grande reconquête des zones végétales et boisées, parmi les 11 villes étudiées dans le cadre de cette opération, dont beaucoup ont vu ces zones régresser sur cette période.

Enfin, au niveau de la métropole, toutes émissions confondues, les émissions polluantes s'élèvent à 28,52 kg CO₂ par habitant.

3. Sources et méthode

a) Fiche financière

Les chiffres utilisés pour le bilan de la santé financière de la ville sont tous publics. Ils proviennent des documents budgétaires de la ville et des données comptables centralisées par le ministère de l'économie et des finances.

Liste des sources (avec liens des sites Internet) :

- ◆ www.collectivites-locales.gouv.fr pour les données comptables du ministère de l'économie et des finances ;
- ◆ <https://www.impots.gouv.fr/portail/particulier/comment-sont-calculés-mes-impôts-locaux> pour les statistiques (taux, assiettes, produits) des impôts locaux ;
- ◆ <https://www.lyon.fr/vie-municipale/budget-et-compte-administratif/compte-administratif-2018> pour les données financières de la ville de Lyon.

Le bilan de santé ne constitue pas une analyse approfondie et technique des comptes de la ville mais une présentation simplifiée des grands paramètres financiers qui seront gérés par le prochain conseil municipal.

b) Culture, sport et tourisme

Budget alloué à la politique culturelle par habitant :

- Compte administratif 2018
- Données population Insee

Nombre total d'équipements culturels pour 100 000 habitants : Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture – France communes

Budget alloué à la politique sportive par habitant :

- Compte administratif 2018
- Données population Insee

Nombre total d'équipements sportifs pour 100 000 habitants :

- Base permanente des équipements 2018 : Sports, loisirs et culture – France communes
- Populations légales 2016 des communes – INSEE (27/12/2018)

Nombre de nuitées touristiques :

- https://statistiques-locales.insee.fr/#c=indicator&i=tcrd020_hotels.freq_hotel&s=2018&view=map2

Baromètre touristique de la métropole Montpellier Méditerranée ; source Insee

c) Démocratie et vie locale

Évolution de la population : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/3681328?debut=0>

Taux de participation aux dernières élections municipales :

[https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Municipales/elecresult_MN2014/\(path\)/MN2014/index.html](https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Les-resultats/Municipales/elecresult_MN2014/(path)/MN2014/index.html)

Nombre de conseils de quartier pour 1 000 habitants : Site internet de la commune

Part du budget total définie de manière participative :

- Compte administratif 2017
- Compte de gestion 2017

Nombre de commerces pour 1 000 habitants :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3568602?sommaire=3568656>

d) Politiques sociales et éducation

Nombre de crèches pour 100 000 habitants :

- Insee, [base permanente](#) des équipements 2018
- Insee, dossier complet de la commune

Budget consacré à l'enfance et à l'éducation par hab de moins de 15 ans :

- Pour le budget : rapports des comptes administratifs
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Nombre d'hébergements pour personnes âgées pour 10 000 personnes de plus de 65 ans :

- Insee, [base permanente](#) des équipements 2018
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Budget consacré à la solidarité par habitant :

- Pour le budget : compte administratif 2018
- Pour la population : Insee, [statistiques locales](#)

Taux de pauvreté (60% du revenu médian) : Insee, FiLoSoFi 2019

e) Sécurité

Dépenses de sécurité par habitant :

- Pour les dépenses de sécurité : comptes administratifs
- Pour le nombre d'habitants : INSEE

Police municipale armée:

Fichier data.gouv:

<https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#>

Nombre d'habitants par policier municipal :

- Pour le nombre de policiers municipaux : <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/police-municipale-effectifs-par-commune/#>
- Pour le nombre d'habitants : INSEE

Incivilités pour 10 000 habitants:

<https://static.data.gouv.fr/resources/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012/20190311-161302/crimes-et-delits-enregistres-par-les-services-de-gendarmerie-et-de-police-depuis-2012.xlsx>

f) Transports et mobilités

Kilomètres de lignes de métro et/ou de tramway :

- Sites des autorités organisatrices des transports

Kilomètres de pistes cyclables pour 1000 habitants :

- Site www.amenagements-cyclables.fr (données Open Street Maps)
- Cartes des pistes cyclables : www.pistes-cyclables.com.

Nombre de vélos en libre-service pour 1 000 habitants : <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2019-09/2018-comptes-transports-f-transports-voyageurs.xls>

Nombre annuel d'heures passées dans les embouteillages par conducteur :

- Centre for Economics and Business Research
- <http://inrix.com/scorecard/>

Nombre annuel d'accidents corporels de la circulation pour 10 000 habitants :

<https://public.opendatasoft.com/explore/dataset/accidents-corporels-de-la-circulation-millesime/table/?sort=datetime>

Nombre de bornes de recharge électrique pour 1 000 habitants : Somme du nombre des bornes standards, semi-accélérées, accélérées et rapides sur les limites géographiques de la ville : <https://fr.chargemap.com/map>

Part des transports en commun dans les modes de déplacement: Insee, recensement de la population 2015, exploitation complémentaire. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3714237#graphique-Figure1> Figure 2 « Proportion des différents modes de déplacement principal domicile-travail des salariés résidant dans les villes-centres des aires urbaines de plus de 400 000 habitants »

g) Urbanisme et logement

Part des logements sociaux : Site de la ville

Part des logements vacants :

- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter>
- <https://www.insee.fr/fr/statistiques/zones/1405599?debut=0&q=Comparateur+de+territoire>

Évolution du nombre de logements et de m² dont la commune a autorisé la construction :

<http://developpement-durable.bsocom.fr/Statistiques/TableViewer/tableView.aspx?ReportId=14235>

Taux de propriétaires parmi les résidences principales :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/3564300?sommaire=3561690#consulter>

Évolution des zones végétales et boisées de la commune :

www.cerema.fr/system/files/documents/2018/05/evol_naf_com_2006_2016.ods

MUNICIPALES 2020

Les 11 plus grandes villes de France
en chiffres sur :

[institutmontaigne.org/
municipales2020](https://institutmontaigne.org/municipales2020)

INSTITUT
MONTAIGNE

